

Guide : « Responsable d'évacuation, Guide File et Serre File »

POURQUOI EVACUER ? **2**

Définition du :

- Registre de Sécurité Incendie **2**

- Point de rassemblement **2**

- Plan d'évacuation **2**

- Rôle du Responsable chargé d'évacuation **3**

- Rôle du Guide-File **3**

- Rôle du Serre-File **3**

Personnes à contacter **4**

Emplacement du :

- Registre de Sécurité Incendie **4**

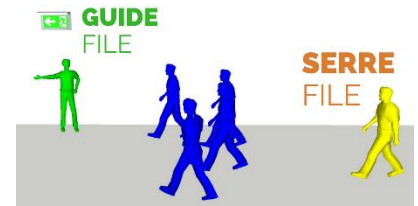
- Point de Rassemblement **4**

- Plan d'évacuation **4**

POURQUOI EVACUER ?

Plusieurs raisons peuvent justifier l'évacuation de personnes :

- Incendie,
- Explosion,
- Panne générale d'électricité, ...



Le point critique est l'**organisation de l'évacuation** en tenant compte du fait que la situation d'urgence peut provoquer une désorganisation, de la panique et ajouter une difficulté supplémentaire en raison de la grande quantité de personnes à gérer dans des conditions dangereuses.

Les **Guide-files** et les **Serre-files** sont respectivement les premiers et les derniers de la chaîne de secours liés à l'évacuation.

Ainsi, en cas d'incident, ils doivent prendre rapidement connaissance de la situation. Ils travaillent ensemble en collaboration avec le **responsable évacuation** et les services dans le but de sauvegarder l'ensemble des personnes présentes sur le site.

Qu'est que le REGISTRE DE SECURITE INCENDIE ?

Il est obligatoire de tenir et mettre à jour régulièrement un registre de sécurité incendie. Ce document doit être unique et est obligatoire dans tous les ERP et ERT, ainsi que dans certains immeubles d'habitation. Ce registre de sécurité incendie sert à informer les personnes et les secours des éventuels risques identifiés dans l'établissement.



Qu'est que le POINT DE RASSEMBLEMENT ?

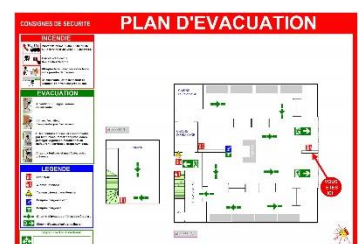
Le point de rassemblement doit permettre de rassembler les personnes présentes dans un bâtiment lors d'une évacuation, pour assurer leur sécurité, procéder à leur comptage et leur donner les consignes à suivre. Cette zone doit être :



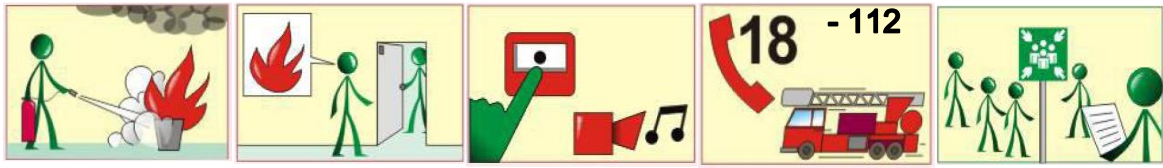
- À l'extérieur du bâtiment
- Dans une zone sécurisée
- L'endroit doit permettre l'intervention des secours
- La surface doit être suffisamment grande pour accueillir l'ensemble du personnel et aussi du public
- Accessible aux personnes en situation de handicap et à mobilité réduite

Qu'est que le PLAN D'EVACUATION ?

Un plan d'évacuation, ou plan de secours, est fondamental dans les situations d'urgence. Il permet de voir en un coup d'œil le plan du lieu où l'on se trouve. Il indique les points de rassemblements et les itinéraires vers les sorties. Grâce à lui, en cas d'incendie par exemple, les personnes peuvent être évacuées plus rapidement et de façon plus sûre.



LE ROLE DU RESPONSABLE CHARGE D'EVACUATION



Dès le déclenchement de l'alarme, de l'alerte vocale ou de la découverte d'un début d'incendie :

Il déclenche l'alarme depuis la centrale incendie et **fait prévenir les Guide-File et Serre-File**

Il centralise les informations (localisation de l'incendie, moyens mis en œuvre pour le maîtriser, matière qui brûle, vitesse de propagation, victimes, produits dangereux à proximité...)

Il prévient les secours (18 ou 112) :

Adresse : « Son nom » + Adresse du site évacué

Nature de l'appel : (incendie, explosion...)

Localisation précise du sinistre : (RDC, étage, atelier, local particulier, ...)

Le nombre de victimes et la nature des blessures apparentes.

Le n° de téléphone où l'on peut le rappeler. (N° de portable)

NE PAS RACCROCHEZ AVANT L'ACCORD DES SECOURS.

Il va couper l'alimentation électrique (il peut déléguer),

Il se rend à l'entrée du site,

Il prend contact avec le serre-file au point de rassemblement

pour faire le point sur d'éventuel absent,

Il prévient une « personne à contacter »

Il accueille les pompiers,

Il informe les secours sur d'éventuelles personnes manquantes (si possible sur les risques présents dans le bâtiment = produits dangereux...) **et sur l'emplacement des organes de secours** (coupures fluides, commandes de désenfumages)

Il reste à disposition des services de secours,

Il donne l'ordre de réintégrer les lieux à la fin de l'exercice dès lors que le site est sécurisé et remis en état.



Le rôle du GUIDE-FILE

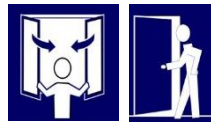
- Il se met à la disposition du responsable chargé d'évacuation.
- Il dirige les personnes calmement vers la sortie.
- Il regroupe les évacués au point de rassemblement et empêche leur dispersion.

Le rôle du SERRE-FILE



- Il répercute l'ordre d'évacuation.
- Il ratisse le secteur en demandant aux personnes de suivre le Guide-file.

- Il ferme derrière lui portes et fenêtres.
- Il ferme la marche, empêchant tout retour en arrière.
- Il fait l'appel au point de rassemblement
- Il informe le responsable chargé d'évacuation sur le comptage



PERSONNES A CONTACTER

- Numéro d'astreinte : 07.85.64.76.84

Emplacement du REGISTRE DE SECURITE INCENDIE

- A la Mairie

Emplacement du POINT DE RASSEMBLEMENT

- Indiqué sur le panneau d'affichage dans le local

Emplacement du PLAN D'EVACUATION

- Sur le mur dans le local